



Edito

Partie remise

On a toujours raison quand on dit que la situation est contradictoire. Il n'empêche, c'est bien ce qui caractérise la période dans laquelle nous sommes. Jamais les attaques venant des Directions de La Poste n'ont été aussi brutales. Jamais nos conditions de travail ne se sont dégradées avec une telle vitesse et une telle ampleur. Jamais autant d'emplois n'ont été détruits en si peu de temps. Mais nous peinons à trouver le chemin de la résistance. Pourtant, l'heure n'est pas (encore ?) à se ruer chez le pharmacien, une ordonnance d'antidépresseurs à la main, en se disant que, décidément, tout est foutu dans ce bas monde.

Des luttes existent bel et bien, que ce soit à la SNCF où de nombreux SES jeunes ont été partie prenante de la grève de juin, ou à Air France, où les pilotes ont fait reculer un projet d'externalisation de l'activité, ou encore les femmes de ménage de l'hôtel de luxe Hyatt de la place Vendôme, qui ont arraché à leur direction un accord améliorant leur salaire et leurs conditions de travail. **A La Poste aussi certainEs résistent au rouleau compresseur des réorganisations**, comme dans le 92 qui a connu la plus longue grève de l'histoire de La Poste, à Ajaccio ou, plus près de nous, à Aubigny-sur-Nère dans le Cher où 15 factrices et facteurs ont fait reculer leur DSCC sur la pause méridienne au bout de 130 jours !

Sud PTT Loiret salue évidemment les agents qui ont su mener de telles bagarres, et nous avons d'ailleurs contribué aux caisses de grève des collègues. Mais nous sommes aussi conscients que si ces conflits sont aussi longs, c'est parce que les Directions savent s'organiser pour casser les grèves, et refusent d'emblée toute négociation. **Le seul moyen de contrer cette politique délibérée du pourrissement, c'est de construire des mobilisations les plus larges possibles. C'est ce que Sud PTT a tenté de réaliser à l'échelle de l'agglomération d'Orléans**, en essayant de profiter de la « fenêtre de tir » permise par le fait que Orléans-Université, Orléans-DDH/SJB et la PPDC d'Ingré passent tous à la moulinette de la pause méridienne dans un laps de temps de 6 mois.

Si nous ne nous sommes pas pris une raclée (dans certains centres ou services les chiffres de grève sont bons, et environ 15% à l'échelle de l'agglomération c'est loin d'être ridicule), force est de constater que nous n'avons pas réussi à construire un rapport de force à la hauteur des enjeux. Nous pourrions gloser à loisir sur l'absence d'unité syndicale (que nous regrettons), en tout cas avec la CGT, le seul syndicat avec nous qui entend refuser de se contenter d'accompagner les restructurations en négociant le prix des plateaux-repas, mais nous n'avons pas pour habitude de nous planquer derrière notre petit doigt. Ce qui a pesé de manière plus décisive c'est que, malgré les heures d'infos syndicales et les AG, nous n'avons pas réussi à contrer le sentiment que face aux décisions de la boîte, nous sommes impuissants.

Pourtant, ce que 15 facteurs peuvent faire en 130 jours, nous sommes convaincus que les 400 facteurs de l'agglomération peuvent le faire en une semaine. De toute façon nous n'avons pas le choix, c'est eux ou nous. Le simple fait que la DSCC renonce à mettre à pied nos collègues de Fleury (voir p.4) montre bien que toute résistance n'est pas vaine. **Alors nous vous le disons, ce n'est que partie remise, et la prochaine fois, nous réussirons !**

Vente de timbres : Faites ce que je dis, pas ce que je fais !

Au cas où on aurait un doute sur ce qui, de l'oseille ou de **nos conditions de travail**, préoccupe nos dirigeantEs (on ne sait jamais après tout !), toute équivoque est désormais levée dans la DSCC Beauce-Sologne. **Les objectifs commerciaux**, on connaissait déjà, mais là on est dans le délire en ce qui concerne la vente de timbres. Quant on parle de délire on n'invente rien, puisque dans le « côté courrier » de l'établissement d'Orléans, on nous annonce le lancement de « **journées timbrées** ». Ils sont vraiment timbrés en effet ceux qui veulent nous faire vendre un carnet de timbre ou un lot de 10 PAP par mois, et ce dans les deux jours ! Mais si on se poile sévère devant l'absence de sens du ridicule de nos directions, on peut dire qu'on a le **rire un tantinet jaune**. Parce qu'il ne s'agit pas d'une banale opération commerciale mais bien d'une véritable obligation à vendre. A celles et ceux qui ne vendent pas ce qu'on leur refile de force dans la sacoche, **on promet carrément un « A »** à la prochaine appréciation. Résultat, pour remplir coûte que coûte les objectifs de ces messieurs dames, nous voilà obligéEs de refourguer timbres et PAP à notre famille, à nos potes, voire de les acheter nous-mêmes. **On redonne donc**



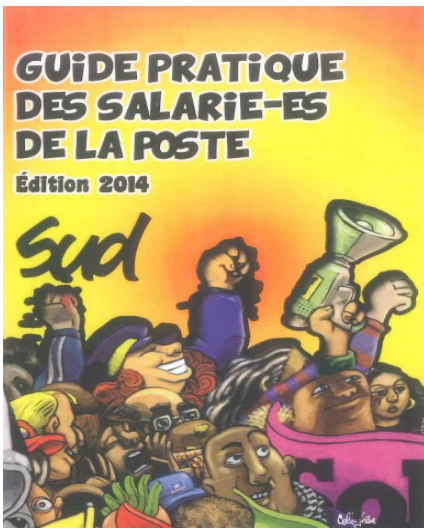
directement une partie de nos salaires à La Poste en achetant des carnets de timbres dont on a pas forcément besoin. C'est le retour au 19^e siècle, quand les logements ouvriers appartenait au patronat et qu'une partie du salaire versé était redonnée sous forme de loyers. Mais le plus fort, c'est que le grand ordonnateur de tout cela dans notre DSCC, **mister DD himself, est incapable de tenir les objectifs qu'il nous impose**. Pour sa rentrée en effet, DD a tenu à accompagné un collègue en tournée, histoire de voir le travail à la distri d'un peu plus près. Comme le monsieur est taquin, il a non seulement tenu à accompagner un militant Sud (quel privilège, nous sommes sincèrement flattés), mais il a emmené de surcroît **pour plus de 30€ de timbres**, histoire de nous montrer

combien il est facile de vendre quand on y met un peu du sien. Résultat des courses : rien, que dalle, oualou, nib, la bulle ! **DD a été contraint d'acheter lui-même un carnet** pour ne pas se retrouver fanny (un carnet mis sur le quota du camarade, il faut l'avouer) ! On nous oblige à vendre comme des forcenéEs alors que le plus grand, le plus compétent de nos dirigeants s'en est sorti avec un zéro pointé. Comme nous n'avons pas pour habitude d'utiliser les mêmes méthodes que la boîte, nous ne nous abaisserons pas à demander **une appréciation « D » pour DD** (deux D, ça suffit). Mais la plus élémentaire décence commande à notre hiérarchie d'abandonner toute pression commerciale sur les agents, ou alors de passer tout le monde au même grade que notre Directeur !

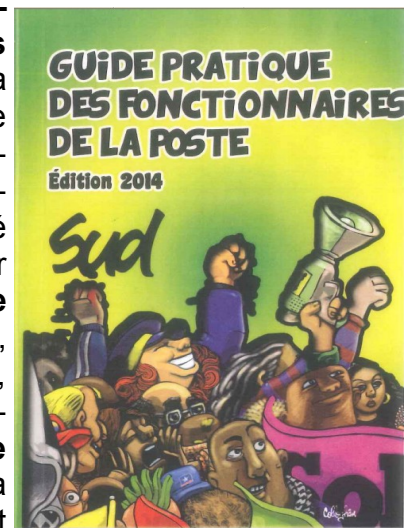
PROF BRH: Les accidents de Travail

La Direction ne respectant rien, le prof n'a d'autre choix que de revenir aux affaires et de monter au créneau. Cette fois, cela concerne **les accidents de travail**. Un virus tombe en ce moment sur les établissements comme la petite vérole sur le bas-clergé. En effet, s'il faut avouer que certaines PPDC jouent le jeu, en partie à cause (**ou plutôt grâce**) **aux militant-es SUD** qui veillent au grain, d'autres sont bien loin d'être dans les clous. Il faut savoir que DD est assez grognon quand il voit tous les accidents qui arrivent sur sa DSCC (Et ouais, c'est plus la DOTC...). Comme si les agents faisaient exprès de se blesser, d'avoir des malaises ou encore de se faire mordre. C'est bien connu c'est toujours de la faute de l'agent, jamais de **l'intensification du travail**, jamais des tournées surchargées qui à force épuisent, jamais du stress généré par les réorganisations. C'est comme les heures sup', c'est la faute des agents, y z'ont pas la cadence, **y sont mal organisé-es**... Bref, dans tous les cas, l'accident de travail doit être déclaré par le supérieur hiérarchique dans les 48h et la victime doit en informer son employeur dans les 24h. Le

souci c'est que pour certain-es, bah on dirait que ça sort de leur poche ou qu'il y a une prime au bout sur le nombre d'accidents non déclarés. Sauf que y a pas à tortiller, **ça n'est pas au chef d'équipe ou à qui que ce soit de la Direction de décider si c'est considéré comme un accident ou pas**. Exemple : une entorse sur la tournée, en général, pas de litige, c'est déclaré, mais une crise de nerf (« burn out », c'est plus tendance) ou un malaise, c'est déjà plus délicat. Beh



oui, faut dire aux encadrants que **l'accident n'est pas que physique mais peut être aussi psychique**. Donc, la déclaration est obligatoire et ensuite c'est la CPAM qui apprécie la qualification d'accident, et non La Poste. Si d'aventure certain-es d'entre vous ont été victimes de tels agissements, à savoir un refus catégorique d'enregistrer **le formulaire SIPREVA** (y connaît le chef, vous pouvez lui en parler), vous devez, en premier lieu, insister pour que ce formulaire soit rempli et sinon **faire votre propre déclaration** sur papier libre à la CPAM dont vous dépendez. Alors tout



ça c'est valable pour les salarié-es mais pour les fonctionnaires il y a quelques bémols. D'ailleurs, le prof BRH vous engage à réclamer soit à vos militant-es locaux, soit directement à votre syndicat Sud (coordonnées en fin de journal), **les nouveaux guides pratiques Sud des Fonctionnaires et des Salarié-es** dans lesquels il y a toutes les réponses aux questions que vous vous posez ! De quoi presque mettre le Prof BRH à la retraite!..

La phrase du jour

Z'ont beau nous expliquer que **le trafic est en baisse** constante, nous imposer des réorg et des ajustements, des FASA, des organisations à l'étiage et des trucs sortis tout droit de logiciels qui savent tout ... Y a pas à faire : y a toujours **des heures supplémentaires** et en pagaille. Et si ce volume de travail imposé à certain-es, et qui pourrait permettre de l'embauche, nous préoccupe, c'est sûr qu'il préoccupe d'autant plus notre vieux copain DD. **Y a trop d'heures sup' !** Y a vraiment trop d'heures sup' ! Il faut faire quelque chose pour les réduire ! Y a beau lui expliquer le poids de la sécable, le trop de tournées supprimées etc ... Il s'est fait sa petite idée : C'est toujours la faute du même! **C'est toujours le lampiste**, en l'occurrence là le facteur! Il est fourbe le facteur! Enfin pas tous mais bon y en a, qu'il nous dit! **C'est de sa faute** si le volume d'heure sup' est si important! Ben oui y serait pas assez concentré le matin devant son casier, y causerait, y trainerait! **Y serait pas à la cadence!** Le voilà le traître, le plombier de bénéfice et de rentabilité. Après not' DD nous explique qu'il est d'accord avec nous, que **toutes les heures faites doivent être payées, c'est la loi**. Mais pourtant, quand on lui demande d'avoir un message clair vis à vis de l'encadrement et des DE sur ce thème, ça commence à le fatiguer et on n'a aucune confirmation de ce qui leur est dit aux fameux cadres. Au final, le seul message qui redescend c'est : **il faut réduire les heures sup'!** Et comme il n'y a pas d'autre solution que l'embauche et que celle-ci est proscrite par la Direction, on est dans la petite combine et la malhonnêteté. Qui décrète l'alignement sur le TMJ. Qui demande **aux facteur de gérer leur tournée** pour faire moins d'heures. Qui gratte un quart d'heure part ci, un quart d'heure par là ... Et j'en passe et des meilleures. Pour bien illustrer nos propos et pour décerner le pompon de la meilleur phrase du mois, nous citerons **un cadre zélé du sud-est du Loiret** qui déclara il y peu devant des facteurs ébahis : « **Vous croyez quoi ? La Poste n'est pas une vache à lait !** ».

Et nous **on n'est pas des mulets!** Et surtout pas des mulets à qui on ne veut même pas payer l'avoine!

Fleuryshima

Ça a fait le tour de l'agglomération Orléanaise, mais pour être sûr on va tout de même **en remettre une couche** pour que l'ensemble du personnel de la DSCC (sérieux, on ne s'y fait pas à ce nom...) soit au courant, car ça vaut son pesant d'or ou de cacahuètes (pour celles et ceux qui préfèrent l'apéro). Imaginez, les agents du bureau de **Fleury les Aubrais PDC**, installés dans des conditions déplorables au sein d'une PIC et qui sont en train de subir l'**amateurisme** d'une équipe de Direction des plus nulles qu'on ait vu depuis longtemps. A sa tête, le **petit GT** (mais si vous savez, à fond à fond !) qui, malgré les **51 CDD** qui sont passés en 3 mois dans le bureau (y en a même qui partaient au bout d'une heure voyant le désastre), qui, malgré les **14 arrêts de travail** concernant le Personnel (cela représenterait 40% des agents), qui, malgré un **rapport de la Médecine de Prévention** qui stipule que : « Malgré la préparation depuis plusieurs mois, des ajustements de terrain s'avèrent urgents et parfois complexes », **continue à s'entêter** en poursuivant cette politique de l'autruche, soutenu par la DSCC, qui consiste à nier l'évidence en ne

Les devises Shadok



EN ESSAYANT CONTINUUELLEMENT
ON FINIT PAR RÉUSSIR. DONC :
PLUS ÇA RATE, PLUS ON A
DE CHANCES QUE ÇA MARCHÉ.

parlant lui que de **réajustements à la marge**. C'est une posture intolérable tant pour les Syndicats que pour les Postier-es du site. Mais le peu d'amour propre qui pouvait rester à certains cadres a volé en éclat quand une partie de l'**équipe de Direction est sortie en tournée**, DE inclus, avec leurs petits vélos pour pallier les absences beaucoup trop nombreuses ce jour-là. Cela a même fait un encart **dans la République du Centre, du 08 octobre**, toujours pas démenti à ce jour. Messieurs, un peu de tenue, un peu d'honneur ! Reconnaissez que **vous vous êtes trompés lourdement** sur cette réorganisation et dans un premier temps **réinjectez de l'emploi** au plus vite ! Il en va de la santé des agents ! Vous ne nous ferez pas avaler que vous êtes partis distribuer du courrier pour le seul plaisir de le faire. On vous croit pas, **trop dur comme boulot...**

Grévistes de Fleury-les-Aubrais : La Poste recule !

A La Poste, les bonnes nouvelles se font aussi rares qu'un Directeur territorial à l'écoute des agents. Alors pour une fois qu'il nous en tombe une, on ne va pas se priver du plaisir de vous affranchir (sans mauvais jeux de mots). La DSCC Beauce-Sologne, à la fois revancharde et animée d'une volonté de faire peur à l'ensemble des agents, comptait faire payer le prix fort aux grévistes du centre de Fleury, comme si le fait d'être installés à la va comme j'te pousse à la PIC, sans moyens de remplacements, ne suffisait pas. **Ce n'est pas moins d'une semaine de mise à pied que la boîte demandait à l'encontre des militantEs CGT et Sud.** Les conseils de discipline, véritable mascarade et caricature de justice partielle, se sont terminés sans qu'une décision majoritaire (réunissant représentants de La Poste et des agents) soit prise. **Il était hors de question pour nous de demander autre chose que l'absence de toute sanction, tant l'accusation d'entrave au droit du travail était à la fois ridicule et purement politique,** puisque de l'aveu même de la DSCC 75% du trafic a pu être distribué avec plus de la moitié des agents en grève. **Finalement la montagne a accouché d'une souris** puisque, fait rare, le DSCC a descendu les sanctions, infligeant un simple blâme à nos camarades. Si le ridicule ne tue pas, heureusement pour nos dirigeantEs, ces dernierEs ont du avoir tout de même quelques craintes, notamment de se faire rétamé devant la justice, la vraie. **Si nous considérons que cette position est un recul de la boîte, nous comptons quand même porter l'affaire devant les juridictions compétentes, car nous considérerons que justice aura été faite lorsque toute sanction aura été levée vis-à-vis de nos camarades !**

POUR NOUS CONTACTER :

Pour une info, pour de l'aide, pour nous proposer un article ... ou plus si affinité

12 Cité Saint Marc - 45000 Orléans Tél. : 02 38 83 72 39 - Fax : 02 38 61 51 08 mail : sudloiret@wanadoo.fr